Image not found or type unknown

Droit d'un sans papier a un mariage

Par **MISS NICE**, le **26/05/2008** à **14:55**

Bonjour Madame, Monsieur,

je suis citoyenne francaise et je souhaite me mariée mais mon compagnon est sans papier et est entré sur le territoire francais sous un autre nom que le tien. Je suis aussi enceinte de lui et nous vivons ensemble. Nous avons retirer un dossier a la mairie de notre quartier mais j'ai peur qu'il nous refuse ce mariage ou nous crée des problemes. pouvez vous me dire quels sont nos droits? que pouvons nous dire afin de justifier notre acte? et quelles sont les demarches a faire afin que sa situation soit régulariser.
je vous prie de croire Madame, Monsieur à mes respectueuses salutations.

Merci d'avance pour votre réponse

bonnne journée

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés